



Conseil d'administration

356^e session, Genève, 23 mars-2 avril 2026

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 3 mars 2026

Original: anglais

État d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Résumé: Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur la phase 2 des travaux de rénovation et sur l'état d'avancement des travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.

Unité auteur: Bureau du Sous-directeur général pour le pôle Services de gestion interne (ADG/CS); Bureau du Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF).

Documents connexes: GB.355/PFA/INF/2; GB.353/PFA/INF/2; GB.352/PFA/INF/2; GB.350/PFA/INF/2; GB.349/PFA/INF/2; GB.347/PFA/INF/2; GB.344/PFA/4/1; GB.343/PFA/1; GB.341/PFA/3(Rev.1); GB.341/PFA/3(Add.1); GB.340/PV; GB.340/PFA/3; GB.337/PV; GB.337/PFA/2; GB.337/PFA/2(Add.1); GB.335/PFA/3; GB.335/PFA/3(Add.); GB.334/PV; GB.334/PFA/2; GB.332/PFA/3.

► Introduction

1. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur les travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège. Il est rappelé que:
 - à sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège ¹;
 - à sa 343^e session (novembre 2021), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ²;
 - à sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ³;
 - à sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé sa contribution financière, à hauteur de 4 millions de francs suisses, au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité ⁴.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

2. L'étape 1B des travaux de rénovation est désormais terminée. Les autorités locales ont donné leur accord officiel à l'utilisation des salles III à XII rénovées, ainsi qu'à celle des bureaux et espaces adjacents.
3. Le bâtiment temporaire a été reconverti en espace de stockage en vue de la prochaine phase de rénovation. Cette troisième phase est bien avancée et les travaux concernent la zone des archives, au sous-sol, une partie de la salle de restauration, les bureaux situés aux étages R2 et R3, ainsi que les zones de distribution. La rénovation du restaurant s'effectuera en plusieurs étapes afin d'assurer la continuité du service, tout en maintenant une capacité d'accueil comparable.
4. Le Bureau continue de collaborer étroitement avec le maître d'œuvre pour réduire les coûts et garantir des travaux de haute qualité, tout en limitant au maximum les incidences sur le calendrier prévu. Malgré les difficultés rencontrées avec des prestataires et des sous-traitants, le Bureau reste convaincu qu'un suivi constant, fondé sur des analyses de valeur, permettra de maintenir le projet dans les limites du budget approuvé de 130,4 millions de francs suisses. Il est rappelé au Conseil d'administration que la maîtrise des coûts a toujours été prioritaire par rapport au respect du calendrier.

¹ GB.341/PV, paragr. 881.

² GB.343/PV, paragr. 572.

³ GB.344/PV, paragr. 776.

⁴ GB.346/PFA/2/1, paragr. 9.

► **Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège**

5. Les travaux d'aménagement intérieur du pavillon d'accueil sont désormais achevés, après d'importants retards causés par la faillite de deux prestataires majeurs et par l'inondation du sous-sol en mai 2025. La mise en service des installations mécaniques et électriques est terminée. Des essais du nouveau système de sécurité sont prévus courant mars et avril, en étroite coordination avec les équipes chargées de la sécurité et des accréditations. Le bâtiment sera fonctionnel dès que l'ensemble du personnel de sécurité aura suivi une formation sur les nouvelles installations, à temps pour la session de 2026 de la Conférence internationale du Travail. Le Bureau organisera en temps voulu des visites et des présentations afin de faire connaître les locaux rénovés et les nouveaux plans de circulation des personnes.
6. Les travaux extérieurs devraient être achevés d'ici à la fin du premier trimestre, si les conditions météorologiques le permettent. La passerelle piétonne reliant l'allée à l'étang, qui assurera à tous les visiteurs un accès de plain-pied au bâtiment principal et dont la conception a dû être revue, devrait être posée début mars.
7. La contribution financière du pays hôte, d'un montant de 4 millions de francs suisses, a été entièrement utilisée cette année, conformément aux modalités de l'accord. Le Bureau tient à remercier le pays hôte pour son généreux soutien et sa coopération sans faille.
8. Le projet devrait respecter le budget de 22,9 millions de francs suisses qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022).

► **Conclusion**

9. Le Bureau fournira au Conseil d'administration, à sa prochaine session (novembre 2026), un rapport actualisé sur l'état d'avancement des projets de rénovation du bâtiment du siège et de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.